



Conseil d'administration

326^e session, Genève, 10-24 mars 2016

GB.326/INS/15(Rev.2)

Section institutionnelle

INS

Date: 24 février 2016

Original: anglais

QUINZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Objet du document

Le présent document contient un résumé des informations que le Directeur général souhaite communiquer au Conseil d'administration au sujet des avis de décès, de la composition de l'Organisation, de l'évolution de la législation internationale du travail, de l'administration interne et des publications et documents, comme il est indiqué dans la table des matières.

Objectif stratégique pertinent: Sans objet.

Incidences sur le plan des politiques: Aucune.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Aucune.

Suivi nécessaire: Aucun.

Unité auteur: Service des relations et réunions officielles (RELOFF).

Documents connexes: Aucun.

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| I. Avis de décès | 1 |
| II. Evolution de la législation internationale du travail..... | 3 |
| III. Administration interne | 7 |
| IV. Publications et documents..... | 9 |

I. Avis de décès

Monsieur Yuriy Lyublin

1. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 21 décembre 2015, de Monsieur Yuriy Lyublin, ancien premier vice-ministre du Travail et du Développement social de la Fédération de Russie, membre gouvernemental titulaire du Conseil d'administration et délégué gouvernemental à la Conférence internationale du Travail. Monsieur Lyublin a représenté son gouvernement aux sessions du Conseil d'administration et de la Conférence internationale du Travail de 1998 à 2004, période durant laquelle il était également le délégué de la Fédération de Russie à l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) à Genève.
2. Né le 9 novembre 1946, Yuriy Lyublin a commencé à travailler à l'âge de 19 ans comme ouvrier métallurgiste, métier qu'il a continué à exercer après trois années de service militaire. Diplômé de l'Institut national d'études juridiques par correspondance en 1975, il a ensuite poursuivi ses études à l'Académie des sciences sociales du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique dont il est sorti diplômé en 1981. Entre 1981 et 1991, il a successivement occupé les fonctions de vice-directeur puis de directeur du Département de la sécurité sociale de la Commission du travail de l'URSS. En 1991, il a été nommé chef du Département central des pensions et des prestations de sécurité sociale du ministère du Travail de l'URSS; puis, de 1993 à 1994, vice-ministre de la Protection sociale et premier vice-président du conseil d'administration de la Caisse des pensions de la Fédération de Russie. En 1996, il est devenu premier vice-ministre du Travail et du Développement social.
3. Yuriy Lyublin a mis sa carrière de juriste et ses capacités intellectuelles exceptionnelles au service de la promotion et du renforcement de la sécurité sociale et de l'assurance-vieillesse dans son pays, ce qui lui a valu d'être décoré de l'Ordre de l'amitié des peuples par le gouvernement en 1991, et nommé juriste honoraire de la Fédération de Russie en 2001. Toute sa vie durant, ce proche collaborateur de l'AISS a défendu avec ferveur le dialogue social et le tripartisme. Le Conseil d'administration regrettera ses conseils d'expert et le bon sens pratique dont il savait faire preuve face à des questions complexes.
4. *Le Conseil d'administration invite le Directeur général à transmettre ses condoléances au gouvernement de la Fédération de Russie ainsi qu'à la famille de Monsieur Yuriy Lyublin.*

Monsieur Yousef Kara

5. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 21 décembre 2015, de Monsieur Yousef Kara, ancien membre du conseil d'administration de la Fédération générale du travail en Israël (Histadrout), membre travailleur du Conseil d'administration du BIT et délégué des travailleurs (Israël) à la Conférence internationale du Travail.
6. Son service militaire au sein des Forces de défense israéliennes achevé en 1958, Monsieur Kara commence à travailler dans l'administration pénitentiaire de son pays. Entré à l'Histadrout en 1965, sa carrière progresse alors très rapidement et, en 1974, Monsieur Kara s'inscrit à l'Université de Haïfa, où il étudie les sciences politiques et

l'histoire du Moyen-Orient tout en étant secrétaire de l'Organisation israélienne des universitaires druzes. A ce poste, il aide les Druzes à accéder à l'université et à poursuivre leurs études, ce qui l'amène à être nommé président du département de l'Histadrout chargé du développement des villages arabes et druzes. En 1986, Monsieur Kara intègre le conseil d'administration de l'Histadrout, dont il sera membre jusqu'en 1994. Son lien avec l'OIT se noue en 1990, année où il participe pour la première fois à la Conférence internationale du Travail en tant que représentant de l'Histadrout. En 1992, Monsieur Kara est élu membre du Conseil d'administration, où il siègera régulièrement jusqu'en 2002. En juin 2015, il était présent à la 104^e session de la Conférence. Devenu membre du Conseil du Centre international de formation de l'OIT (Turin), Monsieur Kara organise des manifestations conjointes entre l'Histadrout, l'OIT et la Fondation Friedrich Ebert sur les questions de l'égalité, des droits des travailleurs et des relations internationales du travail.

7. Monsieur Kara a consacré sa vie au mouvement ouvrier. Fervent partisan du tripartisme, il était mû par la volonté de défendre les droits des travailleurs et de promouvoir la justice sociale. Tout au long de sa vie, Monsieur Kara a œuvré en faveur des minorités, et pas seulement des Druzes. Sensible aux difficultés rencontrées par les minorités du monde entier, il était toujours prêt à plaider leur cause et à porter leur parole au sein de nombreuses instances internationales. Monsieur Kara était une personne pleine d'énergie et d'une grande conscience professionnelle, pour qui les problèmes se réglaient par le dialogue et le consensus, dans la plus pure tradition de l'OIT. Son attachement aux valeurs de l'Organisation était sans égal, et il nous manquera cruellement non seulement pour cela, mais aussi pour les qualités personnelles dont il faisait preuve dans ses efforts pour promouvoir la justice sociale. Il laisse derrière lui son épouse et ses cinq enfants, ainsi que dix petits-enfants et un arrière-petit-enfant.
8. *Le Conseil d'administration invite le Directeur général à transmettre ses condoléances au président de l'Histadrout, ainsi qu'à la famille de Monsieur Youssel Kara.*

Monsieur Democrito Mendoza

9. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 12 janvier 2016, de Monsieur Democrito Mendoza. Monsieur Mendoza, éminent dirigeant syndical dans son pays (les Philippines), a été membre travailleur du Conseil d'administration de 1975 à 1996 et délégué travailleur à la Conférence internationale du Travail de 1961 à 2005.
10. Democrito Mendoza a servi dans les forces armées pendant la seconde guerre mondiale et jusqu'à sa démobilisation au début des années cinquante. L'armée américaine lui a décerné la *Gold Cross* de la division Americal pour actes de bravoure remarquables contre l'ennemi à Cebu pendant la campagne de libération des Philippines, du 26 mars au 19 avril 1945; il a également reçu d'autres médailles et décorations en tant qu'officier des forces armées des Etats-Unis posté en Extrême-Orient entre 1941 et 1946. Monsieur Mendoza a rejoint le mouvement syndical en 1953, alors qu'il travaillait comme docker à Cebu; il est l'un des fondateurs du syndicat Associated Labor Union (ALU), créé en 1954, une organisation pionnière qui a beaucoup fait pour défendre les droits, les intérêts et les conditions de vie des travailleurs de l'économie formelle ou informelle et de leur famille. En 1975, Monsieur Mendoza a cofondé, avec Ernesto Herrera, le Congrès philippin des syndicats (TUCP), la plus grande organisation syndicale du pays aujourd'hui affiliée à la Confédération syndicale internationale (CSI).

11. Monsieur Mendoza a représenté les travailleurs philippins à la Conférence internationale du Travail et au Conseil d'administration. Il a siégé au Conseil de la Confédération internationale des syndicats libres de 1975 à 1983 et au Conseil du Centre international de formation de l'OIT de 1968 à 1996. Inlassable dans ses efforts pour promouvoir la formation technique et professionnelle et l'éducation des travailleurs, son but a toujours été de faire progresser la justice sociale par des moyens pacifiques. A la Conférence internationale du Travail, où il a défendu sans relâche la cause des travailleurs, il ne manquait jamais de rappeler leur droit inaliénable à la liberté syndicale, à la sécurité économique, à la dignité humaine et à l'égalité des chances. Monsieur Mendoza témoignait à l'OIT un soutien et une confiance indéfectibles.
12. Le centre philippin d'études politiques Blas F. Ople a rendu à Democrito Mendoza l'hommage suivant: «En tant que pionnier du mouvement, Monsieur Mendoza laissera une trace indélébile dans l'histoire de l'organisation des travailleurs et du tripartisme. Il sera grandement regretté dans les milieux syndicaux aux niveaux international et local.» Democrito Mendoza laisse derrière lui son épouse Marianita, ancien membre de la Commission de la sécurité sociale des Philippines, et 14 enfants.
13. *Le Conseil d'administration invite le Directeur général à transmettre ses condoléances au syndicat Associated Labor Union des Philippines, au Congrès philippin des syndicats et à la famille de Monsieur Democrito Mendoza.*

II. Composition de l'Organisation

14. Dans une lettre datée du 10 février 2016 et reçue le 24 février 2016, le gouvernement du Royaume des Tonga, qui est membre de l'Organisation des Nations Unies depuis le 14 septembre 1999, a communiqué au Directeur général son acceptation formelle des obligations découlant de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail conformément à l'article 1, paragraphe 3, de la Constitution.
15. En conséquence, le Royaume des Tonga est devenu le 187^e Etat Membre de l'Organisation internationale du Travail le 24 février 2016.

III. Evolution de la législation internationale du travail

Ratifications de conventions

16. Depuis la 325^e session du Conseil d'administration et jusqu'à ce jour, le Directeur général a enregistré **20** ratifications de conventions internationales du travail et **deux** ratifications d'un protocole.

Belgique

Ratification enregistrée le 10 novembre 2015:

Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001

Cabo Verde

Ratification enregistrée le 6 octobre 2015:

Convention du travail maritime, 2006 (MLC, 2006)

Chine

Ratification enregistrée le 12 novembre 2015:

Convention du travail maritime, 2006 (MLC, 2006)

Cuba

Ratification enregistrée le 28 septembre 2015:

Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999

République dominicaine

Ratification enregistrée le 15 septembre 2015:

Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006

France

Ratifications enregistrées le 28 octobre 2015:

Convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997

Convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007

Inde

Ratifications enregistrées le 9 octobre 2015:

Convention (n° 185) sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003

Convention du travail maritime, 2006 (MLC, 2006)

Iraq

Ratification enregistrée le 21 décembre 2015:

Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006

Mongolie

Ratification enregistrée le 1^{er} septembre 2015:

Convention du travail maritime, 2006 (MLC, 2006)

Ratification enregistrée le 26 novembre 2015:

Convention (n° 176) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995

Monténégro

Ratifications enregistrées le 18 septembre 2015:

Convention (n° 167) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988

Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006

Norvège

Ratifications enregistrées le 9 novembre 2015:

Convention (n° 183) sur la protection de la maternité, 2000

Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006

Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930

Ratification enregistrée le 8 janvier 2016:

Convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007

Roumanie

Ratification enregistrée le 24 novembre 2015:

Convention du travail maritime, 2006 (MLC, 2006)

Royaume-Uni

Ratification enregistrée le 22 janvier 2016:

Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930

Saint-Vincent-et-les Grenadines

Ratification enregistrée le 25 novembre 2015:

Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952

Ukraine

Ratification enregistrée le 10 décembre 2015:

Convention (n° 117) sur la politique sociale (objectifs et normes de base), 1962.

**Déclaration concernant l'application de conventions
à des territoires non métropolitains
(article 35 de la Constitution)**

17. Le Directeur général a enregistré la déclaration suivante concernant l'application de conventions internationales du travail au territoire non métropolitain.

France

Déclarations enregistrées le 28 octobre 2015:

Convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997

Convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007

Acceptation des obligations des conventions: Nouvelle-Calédonie

Ratifications/acceptations de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, 1986

18. Depuis la préparation du document présenté à la 325^e session (octobre-novembre 2015) du Conseil d'administration, le Directeur général a reçu l'acceptation suivante de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, 1986:

| | | |
|---------------------------|-------------|------------------|
| République centrafricaine | Acceptation | 10 novembre 2015 |
|---------------------------|-------------|------------------|

19. Le nombre total des ratifications et acceptations s'élève maintenant à **104**, dont deux émanent d'Etats Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable. Par conséquent, au 24 février 2016, il manquait **21** ratifications/acceptations d'Etats Membres, dont trois d'Etats ayant l'importance industrielle la plus considérable, pour que l'instrument entre en vigueur ¹.

Ratifications/acceptations de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, 1997

20. Depuis la préparation du document présenté à la 325^e session (octobre-novembre 2015) du Conseil d'administration, le Directeur général a reçu les acceptations suivantes de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail, 1997:

| | | |
|-----------|-------------|-----------------|
| Iles Cook | Acceptation | 8 octobre 2015 |
| Indonésie | Acceptation | 3 décembre 2015 |

21. Le nombre total des ratifications et acceptations s'élève maintenant à **125**, dont sept émanent d'Etats Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable. Ainsi, l'Instrument d'amendement de 1997 est entré en vigueur le 8 octobre 2015.

22. Il est rappelé que cet instrument d'amendement, qui permet à l'Organisation d'abroger toute convention obsolète, consiste en l'adjonction d'un nouveau paragraphe 9 à l'article 19 de la Constitution, libellé comme suit: «Sur la proposition du Conseil

¹ Conformément aux dispositions de l'article 36 de la Constitution de l'OIT, les amendements à la Constitution de l'OIT entrent en vigueur lorsqu'ils ont été ratifiés ou acceptés par les deux tiers des Etats Membres, dont au moins cinq des dix Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable. L'Organisation comptant actuellement 187 Etats Membres, l'Instrument d'amendement de 1986 doit être ratifié ou accepté par 125 d'entre eux.

d'administration, la Conférence peut, à la majorité des deux tiers des voix des délégués présents, abroger toute convention adoptée conformément aux dispositions du présent article s'il apparaît qu'elle a perdu son objet ou qu'elle n'apporte plus de contribution utile à l'accomplissement des objectifs de l'Organisation.»

III. Administration interne

23. L'article 4.2 *d*) du Statut du personnel dispose que:

Les emplois vacants dans la catégorie des directeurs et des administrateurs principaux sont pourvus par le Directeur général par voie de transfert sans changement de grade, de promotion ou de nomination. Sauf dans le cas où elles visent les emplois vacants dans les projets de coopération technique, ces promotions ou ces nominations sont portées à la connaissance du Conseil d'administration, avec un exposé succinct des aptitudes des personnes ainsi promues ou nommées.

24. Les nominations et promotions ci-dessous sont ainsi portées à la connaissance du Conseil d'administration:

M^{me} Beate Andrees (Allemagne)

Nommée chef du Service des principes et droits fondamentaux au travail (FUNDAMENTALS), au grade D.1, à compter du 15 août 2015.

M^{me} Andrees est entrée au BIT en 2003 dans le cadre de projets de coopération technique relatifs à la migration et à la traite des êtres humains et a représenté l'OIT dans diverses instances internationales. En 2012, elle a été nommée chef du Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé (SAP-FL) et a ainsi acquis une vaste expérience de l'élaboration des politiques, de la gestion et de la coopération technique. Avant d'entrer au BIT, elle travaillait en tant que vacataire pour le Parlement allemand, et elle enseignait à l'Université libre de Berlin (Allemagne).

Née en 1973, M^{me} Andrees est titulaire d'un diplôme en sciences politiques de l'Université libre de Berlin.

M^{me} Els Brackenier (Belgique)

Nommée directrice adjointe du Département des services internes et de l'administration (INTSERV), au grade D.1, à compter du 1^{er} avril 2016.

M^{me} Brackenier a commencé sa carrière dans le secteur privé et a travaillé pendant treize ans comme directrice de projets pour la fourniture d'installations techniques et de centres de données. En 2006, elle est entrée au Bureau des projets du siège de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), à Bruxelles où elle a ensuite occupé le poste de chef de la Section Services techniques et, depuis 2010, celui de chef du Service Gestion des infrastructures et des installations. A ce titre, elle a joué un rôle majeur dans l'élaboration de la stratégie d'exploitation et de maintenance du siège.

M^{me} Brackenier possède des compétences variées et une vaste expérience de la gestion des installations, des contrats, des projets et du changement ainsi qu'en matière d'organisation.

Née en 1970, M^{me} Brackenier est titulaire d'un master en sciences industrielles et de diplômes en gestion des installations ainsi qu'en gestion des catastrophes.

M. Vinicius Carvalho Pinheiro (Brésil)

Nommé directeur du Bureau de l'OIT pour les Nations Unies à New York et Représentant spécial auprès des Nations Unies, à compter du 1^{er} février 2016. Sa promotion au grade D.1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en novembre 2012.

M. Lawrence Jeffrey Johnson (Etats-Unis)

Nommé chef chargé des grandes tendances du monde du travail du Département de la recherche (RESEARCH), au grade D.1, à compter du 15 octobre 2015.

Avant d'être nommé à ce poste, M. Johnson était directeur du Bureau de pays de l'OIT pour les Philippines où il a apporté un appui technique pour l'élaboration du Plan de développement et du Plan pour le travail et l'emploi des Philippines, en mettant l'accent sur le travail décent. De 1998 à 2010, il a dirigé l'Equipe des tendances de l'emploi du BIT à Genève. Cette équipe était chargée de la production des rapports phare du BIT parmi lesquels figurent les rapports sur les tendances mondiales de l'emploi, sur les indicateurs clés du marché du travail, sur l'emploi dans le monde, ainsi que des rapports portant spécifiquement sur les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes.

M. Johnson était l'un des conseillers principaux sur les questions relatives à l'analyse du marché du travail et à l'appui stratégique pour les Etats Membres d'Afrique, d'Amérique centrale, des Caraïbes, d'Asie, d'Europe, du Moyen-Orient et des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il a également pris part à un certain nombre de groupes consultatifs internationaux: le Groupe consultatif d'experts des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement, l'équipe spéciale sur les indicateurs du Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes et la *Jobs Watch Initiative* mise en œuvre conjointement par la Banque mondiale et l'OIT.

Né en 1964, M. Johnson est titulaire de plusieurs diplômes universitaires supérieurs en économie obtenus avec mention, et il s'est spécialisé dans les domaines du travail et de l'économétrie.

M. David Lamotte (Australie)

Nommé directeur adjoint du Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok (BR-Asie et Pacifique), au grade D.1, à compter du 15 décembre 2015.

M. Lamotte est entré au BIT en 2001. Il a acquis une vaste expérience des fonctions de spécialiste technique et d'encadrement au cours de diverses missions du BIT sur le terrain et au siège. Son domaine de compétence technique est la promotion des entreprises et de l'emploi. Il a également occupé le poste de fonctionnaire responsable du Département de la création d'emplois et du développement de l'entreprise (EMP/ENTERPRISE). En 2011, il a été nommé directeur du Bureau de pays de l'OIT pour les pays insulaires du Pacifique Sud (à Suva). Plus récemment, il était conseiller spécial du directeur régional à Bangkok. M. Lamotte a une excellente connaissance de la région de l'Asie et du Pacifique et possède une vaste expérience des activités à l'échelon national, y compris dans la planification stratégique, la coopération pour le développement et la gestion de programmes.

Né en 1954, M. Lamotte est titulaire de diplômes en sciences et dans le domaine de l'enseignement ainsi que d'un master en gestion.

M. Peter Poschen (Allemagne)

Nommé directeur du Bureau de pays de l'OIT pour le Brésil (BP-Brasília) à compter du 1^{er} décembre 2015. Sa promotion au grade D.2 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en mars 2014.

M. Philippe Vanhuynegem (Belgique)

Nommé directeur de l'Equipe d'appui technique au travail décent et du Bureau de pays de l'OIT pour les pays andins (ETD/BP-Lima), au grade D.1, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Entré au BIT en 1997, M. Philippe Vanhuynegem possède près de vingt ans d'expérience au service de l'Organisation. Il a commencé sa carrière au BIT en Côte d'Ivoire avant de rejoindre le bureau sous-régional de Lima en tant qu'administrateur auxiliaire pour la protection sociale. Il a travaillé pendant près de sept ans au siège de l'OIT à Genève où il a pris part à plusieurs grands programmes de coopération technique sur l'exclusion sociale, la protection sociale et le développement local. En 2008, il a été chargé de la gestion d'un programme régional sur les entreprises coopératives en Afrique de l'Est et en Afrique australe, basé à Dar es-Salaam, République-Unie de Tanzanie. Entre 2011 et sa récente nomination, il a travaillé à Lima en qualité de spécialiste principal des entreprises pour les pays andins.

Avant d'entrer au BIT, Philippe Vanhuynegem travaillait pour un cabinet de conseil dans les domaines bancaire et des télécommunications pour le secteur privé en Europe. Il a commencé sa carrière en tant que chargé de recherche au Département d'économie appliquée de l'Université libre de Bruxelles (DULBEA) et a publié plusieurs études sur la protection sociale, les coopératives et d'autres questions liées au travail.

Né en 1968, M. Vanhuynegem est titulaire d'un master en économie et d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en économétrie.

M. Victor Van Vuuren (Afrique du Sud)

Nommé directeur du Département des entreprises (ENTERPRISES) à compter du 1^{er} février 2016. Sa promotion au grade D.1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en mars 2009.

IV. Publications et documents

25. Depuis la 323^e session (mars 2015) du Conseil d'administration, les publications ci-après ont été proposées à la vente au siège de l'OIT.

Conférence internationale du Travail

26. Les rapports suivants, préparés pour la 104^e session (2015) de la Conférence internationale du Travail, sont parus en français, en anglais et en espagnol.

ILC.104/FIN

*Rapport financier et états financiers consolidés vérifiés
pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2014
et rapport du Commissaire aux comptes*

- ILC.104/II *Projet de programme et de budget 2016-17 et autres questions*
- ILC.104/II(Suppl.) *Propositions de programme et de budget pour 2016-17 présentées par le Directeur général*
- ILC.104/III(2) *Document d'information sur les ratifications et les activités normatives*
- 27.** Les rapports suivants, préparés pour la 104^e session (2015) de la Conférence internationale du Travail, sont parus en français, en anglais, en espagnol, en allemand, en russe, en arabe et en chinois.
- ILC.104/DG/I *Rapport du Directeur général – L'initiative du centenaire sur l'avenir du travail*
- ILC.104/DG/APP *Rapport du Directeur général – Annexe: La situation des travailleurs des territoires arabes occupés*
- ILC.104/IV *Les petites et moyennes entreprises et la création d'emplois décents et productifs*
- ILC.104/V/2A *La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle*
- ILC.104/V/2B *La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, contenant le projet d'instrument*
- ILC.104/VI *La protection des travailleurs dans un monde du travail en mutation – Discussion récurrente sur l'objectif stratégique de la protection sociale (protection des travailleurs)*
- 28.** Le rapport suivant, préparé pour la 105^e session (2016) de la Conférence internationale du Travail, est paru en français, en anglais et en espagnol.
- ILC.105/III(1B) *Promouvoir une migration équitable – Etude d'ensemble concernant les instruments relatifs aux travailleurs migrants*
- 29.** Les rapports suivants, préparés pour de la 105^e session (2016) de la Conférence internationale du Travail, sont parus en français, en anglais, en espagnol, en allemand, en russe, en arabe et en chinois.
- ILC.105/III(1A) *Rapport de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations*
- ILC.105/V/1 *L'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience: révision de la recommandation (n° 71) sur l'emploi (transition de la guerre à la paix), 1944*
- ILC.105/V/2 *L'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience: révision de la recommandation (n° 71) sur l'emploi (transition de la guerre à la paix), 1944*
- 30.** Les rapports suivants, préparés pour la 106^e session (2017) de la Conférence internationale du Travail, sont parus en français, en anglais, en espagnol, en allemand, en russe, en arabe et en chinois.
- ILC.106/VII/1 *Abrogation de quatre conventions internationales du travail et retrait de deux conventions internationales du travail*

Rapports des réunions régionales

31. Le rapport et la déclaration ci-après issus de la treizième Réunion régionale africaine (Addis-Abeba, Ethiopie, novembre-décembre 2015) sont parus en anglais, en français et en arabe.

Vers un développement inclusif et durable en Afrique grâce au travail décent

Déclaration d'Addis-Abeba: Transformer l'Afrique grâce au travail décent pour un développement durable

Programme des activités sectorielles

32. Les rapports suivants sont parus en anglais, en français et en espagnol.

| | |
|--------------|---|
| GDFDWC/2015 | <i>Les bonnes pratiques et les difficultés de la promotion du travail décent dans les projets de construction et d'infrastructure</i> |
| MEIWFC/2015 | <i>Proposition de Directives pour l'inspection par l'Etat du pavillon des conditions de vie et de travail à bord des navires de pêche</i> |
| GDFERRC/2015 | <i>Les relations d'emploi dans le secteur du commerce de détail et leurs effets sur le travail décent et la compétitivité</i> |
| TSMRTS/2015 | <i>Questions prioritaires relatives à la sécurité et à la santé dans le secteur du transport routier</i> |
| GDFERTI/2015 | <i>Les relations d'emploi dans le secteur des télécommunications et des centres d'appel</i> |
| TSMOGI/2016 | <i>La sécurité et la santé au travail et les compétences dans l'industrie du pétrole et du gaz opérant dans les zones climatiques polaires et subarctiques de l'hémisphère Nord</i> |

Publications périodiques

33. Les publications suivantes sont parues ou sont sous presse dans les langues indiquées.

Journal international de recherche syndicale, vol. 7, n^{os} 1-2 (anglais, français et espagnol).

Revue internationale du Travail, vol. 154 (2015), n^{os} 1-4 (anglais et français); *vol. 134 (2015), n^{os} 1-4* (espagnol).

Publications non périodiques

34. Les publications suivantes sont parues ou sont sous presse dans les langues indiquées (autres langues mentionnées entre parenthèses).

Anglais

An employment-oriented investment strategy for Europe

Collective bargaining: A policy guide

Compendium of maritime labour instruments (Second (revised) edition) (également en français et en espagnol)

Crisis responses, competitiveness and jobs

Decent work, green jobs and the sustainable economy: Solutions for climate change and sustainable development

Global Employment Trends for Youth 2015: Scaling up investments in decent jobs for youth (également en français et en espagnol)

ILO global estimates on migrant workers

IMO/ILO/UNECE code of practice for packing of cargo transport units (CTU code) (également en français et en espagnol)

Inventory of labour market policy measures in the EU 2008-13: The crisis and beyond

Key Indicators of the Labour Market (KILM) (ninth edition)

Labour markets, institutions and inequality: Building just societies in the 21st century

Recovering from the ebola crisis

The ILO from Geneva to the Pacific Rim: West meets East

Women in business and management: Gaining momentum in Asia and the Pacific

World Employment and Social Outlook 2015: The changing nature of jobs

World Employment and Social Outlook: Trends 2016

World Report on Child Labour 2015: Paving the way to decent work for young people (également en français et en espagnol)

Français

A la rencontre de l'Europe au travail: Récits de voyages d'Albert Thomas (1920-1932)

Assurer le fonctionnement de la microfinance: Gérer la diversification des produits (également en espagnol)

Code de bonnes pratiques OMI/OIT/CEE-ONU pour le chargement des cargaisons dans des engins de transport (Code CTU) (également en anglais et en espagnol)

Compilation des instruments sur le travail maritime (Deuxième édition, 2015) (également en anglais et en espagnol)

Femmes d'affaires et femmes cadres: une montée en puissance (également en espagnol)

Rapport mondial de 2015 sur le travail des enfants: Ouvrir aux jeunes la voie du travail décent (également en anglais et en espagnol)

Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2015: Accroître les investissements dans l'emploi décent pour les jeunes (également en anglais et en espagnol)

Espagnol

Código de prácticas OMI/OIT/CEPE-Naciones Unidas sobre la arrumazón de las unidades de transporte (Código CTU) (également en anglais et en français)

Compilación de los instrumentos sobre el trabajo marítimo (Segunda edición, 2015) (également en anglais et en français)

Gestión de instituciones microfinancieras: manejando la diversificación de productos (également en français)

Informe mundial de 2015 sobre el trabajo infantil: Allancar el camino hacia el trabajo decente para los jóvenes (également en anglais et en français)

Informe sobre el trabajo en el mundo 2014: El desarrollo a través del empleo

La mujer en la gestión empresarial: cobrando impulso (également en français)

Tendencias mundiales del empleo juvenil 2015: Promover la inversión en empleos decentes para los jóvenes (également en anglais et en français)

Accords passés avec des éditeurs et des distributeurs commerciaux ou à but non lucratif

35. On trouvera ci-après la liste des accords passés depuis la 323^e session du Conseil d'administration.

| | |
|--|--|
| <i>Fiji employment study: Creating quality jobs with the International Labour Organization</i> (édition originale en anglais, coédition) | Asian Development Bank, Philippines |
| <i>Labor migration in Asia: Building effective institutions</i> (édition originale en anglais, coédition) | Asian Development Bank Institute, Japon |
| <i>Labour regulation and development: Socio-legal perspectives</i> (édition originale en anglais, coédition) | Edward Elgar Publishing Ltd, Royaume-Uni |
| <i>Europe's middle-class under threat? The role of the world of work</i> (édition originale en anglais, coédition) | " |
| <i>Decent work, green jobs and the sustainable economy: Solutions for climate change and sustainable development</i> (édition originale en anglais, coédition) | Greenleaf Publishing, Royaume-Uni |
| <i>The ILO from Geneva to the Pacific rim: West meets East</i> (édition originale en anglais, coédition) | Palgrave Macmillan, Royaume-Uni |

| | |
|---|---|
| <i>The transformation of women at work in Asia: An unfinished development agenda</i> (édition originale en anglais, coédition) | Sage Publications India Pvt. Ltd., Inde |
| <i>Migrant and child labour in Thailand's shrimp and other seafood supply chains: Labor conditions and the decision to study or work</i> (édition originale en anglais, coédition) | The Asia Foundation, Etats-Unis |
| <i>World Employment and Social Outlook: Trends 2015</i> (édition originale en anglais, coédition pour l'Asie du Sud) | Academic Foundation, Inde |
| <i>World Employment and Social Outlook 2015: The changing nature of jobs</i> (édition originale en anglais, coédition pour l'Asie du Sud) | Academic Foundation, Inde |
| <i>A la rencontre de l'Europe au travail: Récits de voyage d'Albert Thomas (1920-1932)</i> (édition originale en français, coédition) | Publications de la Sorbonne, France |
| <i>Transforming economies: Making industrial policy work for growth</i> (édition en espagnol, coédition) | Plaza y Valdés Editores, Espagne |
| <i>Decent work, green jobs and the sustainable economy: Solutions for climate change and sustainable development</i> (édition en espagnol, coédition) | " |
| <i>Human rights, development and decolonization: The International Labour Organization, 1940–70</i> (édition en espagnol, coédition) | " |
| <i>Introduction to work study, fourth (revised) edition</i> (réimpression) | Universal Book Corporation, Inde |
| <i>Safety and health in underground coalmines: ILO code of practice</i> (réimpression en turc) | Ministère du Travail et de la Sécurité sociale, Turquie |
| <i>Improve Your Business Basics, International edition</i> (réimpression) | Business Development Service Providers Network (BDS), Ouganda |

| | |
|---|---|
| <i>Start Your Business: Manual and Business Plan</i> (réimpression) | Business Development Service Providers Network (BDS), Ouganda |
| <i>Generate Your Business Idea: Manual</i> (réimpression) | " |
| <i>Start and Improve Your Business Game</i> (réimpression) | " |
| <i>Improve Your Business Basics, International edition</i> (réimpression) | Danish Refugee Council, Danemark |
| <i>Generate Your Business Idea: Manual</i> (réimpression) | " |
| <i>Start Your Business: Manual and Business Plan</i> (réimpression) | " |
| <i>Créez votre entreprise: Manuel</i> (réimpression) | Danish Refugee Council, Danemark |
| <i>Trouvez votre idée d'entreprise</i> (réimpression) | " |
| <i>Gérez mieux votre entreprise: Eléments de base, édition internationale</i> (réimpression) | " |
| <i>Improve Your Business Basics, International edition</i> (réimpression) | Federation of Kenya Employers (FKE), Kenya |
| <i>Start Your Business: Manual and Business Plan</i> (réimpression) | " |
| <i>Generate Your Business Idea: Manual</i> (réimpression) | " |
| <i>Start and Improve Your Business Game</i> (réimpression) | " |
| <i>Start Your Business: Manual and Business Plan</i> (réimpression) | SIYB Association of East Africa, République-Unie de Tanzanie |
| <i>Generate Your Business Idea: Manual</i> (réimpression) | " |
| <i>Improve Your Business Basics, International edition</i> (réimpression) | SIYB Association of East Africa, République-Unie de Tanzanie |

| | |
|---|--|
| <i>Generate Your Business Idea: Manual</i> (réimpression) | SIYB Association of East Africa, République-Unie de Tanzanie |
| <i>Start Your Business: Manual and Business Plan</i> (réimpression) | " |
| <i>Improve Your Business Basics, International edition</i> (réimpression) | " |
| <i>ABC del trabajo infantil</i> (réimpression) | DIF Nacional, Mexique |
| <i>StartUP&go: Entrepreneurship education: Teacher's Guide</i> (réimpression) | JIKA Training and Communication, Afrique du Sud |
| <i>StartUP&go: Entrepreneurship education: Learner's Book</i> (réimpression) | JIKA Training and Communication, Afrique du Sud |
| <i>Ready, Steady, Go! A school-to-work programme: Teacher's Guide</i> (réimpression) | " |
| <i>Ready, Steady, Go! A school-to-work programme: Learner's Book</i> (réimpression) | " |
| <i>Ergonomic checkpoints in agriculture: Practical and easy-to-implement solutions for improving safety, health and working conditions in agriculture, second edition</i> (en arabe) | Arab Institute of Occupational Health and Safety, République arabe syrienne |
| <i>World Employment and Social Outlook: Trends 2015</i> (en chinois) | China Financial and Economic Publishing House, Chine |
| <i>World Employment and Social Outlook 2015: The changing nature of jobs</i> (en chinois) | " |
| <i>Women in business and management: Gaining momentum</i> (en chinois) | " |

| | |
|---|---|
| <i>International and comparative labour law: Current challenges</i> (en chinois) | China Worker Publishing House, Chine |
| <i>Financing social protection: Quantitative, Methods in Social Protection Series</i> (en chinois) | Ministère des Ressources humaines et de la Sécurité sociale, Chine |
| <i>HealthWISE Trainers' Guide: Work improvement in health services</i> (en chinois) | National Institute for Occupational Health & Poison Control, Chine |
| <i>HealthWISE Action Manual: Work improvements in health services</i> (en chinois) | " |
| <i>Women in business and management: Gaining momentum</i> (en japonais) | Ittosha Incorporated (Publishers), Japon |
| <i>Global Wage Report 2014/15: Wages and income inequality</i> (en japonais) | " |
| <i>World Employment and Social Outlook 2015: The changing nature of jobs</i> (en japonais) | Ittosha Incorporated (Publishers), Japon |
| <i>World Employment and Social Outlook: Trends 2015</i> (en japonais) | " |
| <i>Training for change: New approach to instruction and learning in working life</i> (en japonais) | Otori Publication, Japon |
| <i>Ergonomic checkpoints: Practical and easy to implement solutions for improving safety, health and working conditions, second edition</i> (en coréen, PDF) | Korean Industrial Health Association (KIHA), République de Corée |
| <i>Training package on workplace risk assessment and management for small and medium-sized enterprises</i> (en mongolien) | Occupational Safety and Health Management Institute (OSHMI), Mongolie |
| <i>Guidelines for the use of the ILO international classification of radiographs of pneumoconioses: OSH 22 (revised edition, 2011)</i> (en polonais) | Institute of Occupational Medicine Environmental Health, Pologne |

| | |
|---|--|
| <i>Combating forced labour: A handbook for employers and business: A checklist and guidance for assessing compliance</i> (en portugais) | Associação Portuguesa de Apoio à Vítima (APAV), Portugal |
| <i>World Employment and Social Outlook: Trends 2015</i> (en portugais) | Ministério do Trabalho e da Solidariedade Social, Portugal |
| <i>Achieving equal employment opportunities for people with disabilities through legislation: Guidelines</i> (en portugais) | " |
| <i>Investigation of occupational accidents and diseases: A practical guide for labour inspectors</i> (en portugais) | " |
| <i>ILO policy guidelines on the promotion of decent work for early childhood education personnel: Meeting of Experts</i> (en portugais) | " |
| <i>Small and medium-sized enterprises and decent and productive employment creation: Report IV</i> (en portugais) | Ministério do Trabalho e da Solidariedade Social, Portugal |
| <i>Labour protection in a transforming world of work: A recurrent discussion on the strategic objective of social protection labour protection: Report VI</i> (en portugais) | " |
| <i>The transition from the informal to the formal economy, Report V(2B), ILC 104th Session 2015</i> (en portugais) | " |
| <i>Stress prevention at work checkpoints: Practical improvements for stress prevention in the workplace</i> (en portugais) | SOBANEBRASIL, Brésil |
| <i>Job preservation through worker cooperatives: An overview of international experiences and strategies</i> (en portugais) | UNISOL Brasil, Brésil |

| | |
|--|--|
| <i>Combating forced labour: A handbook for employers and business: A checklist and guidance for assessing compliance</i> (en roumain) | Associação Portuguesa de Apoio à Vítima (APAV), Portugal |
| <i>Labour markets, institutions and inequality: Building just societies in the 21st century</i> (en espagnol) | Ministerio de Empleo y Seguridad Social, Espagne |
| <i>Social protection global policy trends 2010-2015: From fiscal consolidation to expanding social protection: Key to crisis recovery, inclusive development and social justice</i> (en espagnol) | " |
| <i>Combating forced labour: A handbook for employers and business: A checklist and guidance for assessing compliance</i> (en suédois) | Associação Portuguesa de Apoio à Vítima (APAV), Portugal |
| <i>Safety and health in forestry work: ILO code of practice, second edition</i> (en turc) | Ministère du Travail et de la Sécurité sociale, Turquie |
| <i>Safety and health in construction: ILO code of practice</i> (en turc) | " |

Accords passés avec des bibliothèques et bases de données numériques

- Adapting Canadian Work to Respond to Climate Change (ACW), Canada (licence d'utilisation de la base de données)
- Baobab eBook Services Ltd., Royaume-Uni (contrat de fournisseur en ligne)
- RedShelf Inc., Etats-Unis (contrat de fournisseur en ligne, 133 titres autorisés)
- EBSCO, Etats-Unis (69 titres autorisés)
- Proquest, Etats-Unis (69 titres autorisés)
- Ebooks Corporation Limited, Australie (69 titres autorisés)
- Dawson Books Limited, Royaume-Uni (69 titres autorisés)
- Barbour/United Business Media Information Limited, Royaume-Uni (5 titres autorisés)
- IHS (Global) Limited, Royaume-Uni (3 titres autorisés)